



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 05 PARIS, 2013-05-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2013/095](#) - Premier signalement d'*Erwinia amylovora* en Tunisie
- [2013/096](#) - Premier signalements d'*Erwinia amylovora* au Kazakhstan et Kirghizistan
- [2013/097](#) - Premier signalement de *Ralstonia solanacearum* sur tomates en Géorgie
- [2013/098](#) - Premier signalement de *Ralstonia solanacearum* sur tomates au Mexique
- [2013/099](#) - Foyer de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Finlande
- [2013/100](#) - *Xanthomonas axonopodis* pv. *phaseoli* trouvé en République tchèque
- [2013/101](#) - Foyers de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Sardaigne et Lazio (IT)
- [2013/102](#) - Actualisation de la situation de '*Candidatus Phytoplasma mali*' en Belgique
- [2013/103](#) - Premier signalement de *Diplocarpon mali* en Allemagne: addition à la Liste d'Alerte
- [2013/104](#) - *Diaporthe vaccinii* détecté à nouveau aux Pays-Bas
- [2013/105](#) - Premier signalement de *Spiranthes mosaic virus 3* au Royaume-Uni
- [2013/106](#) - Premier signalement d'*Heterodera zeae* en Grèce
- [2013/107](#) - *Rhynchophorus ferrugineus* trouvé pour la première fois en région Bretagne (FR)
- [2013/108](#) - Premier signalement de *Halyomorpha halys* en Italie
- [2013/109](#) - *Halyomorpha halys* continue à se disséminer dans la région OEPP: premiers signalements en France et en Allemagne
- [2013/110](#) - Premier signalement d'*Aleuroclava aucubae* en France
- [2013/111](#) - Nouveau poster et brochure de l'OEPP 'Don't Risk It'

Plantes envahissantes

- [2013/112](#) - Principales plantes exotiques envahissantes à Malte
- [2013/113](#) - Premier signalement pour *Crassula helmsii* dans la région Poitou-Charentes, France
- [2013/114](#) - Premier signalement d'*Hydrocotyle ranunculoides* en région Aquitaine, France
- [2013/115](#) - RINSE: un nouveau projet de l'UE
- [2013/116](#) - SMARTER: un nouveau projet de l'UE un nouveau projet de l'UE pour la gestion durable d'*Ambrosia artemisiifolia* en Europe
- [2013/117](#) - Formation au processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes, Paris, Siège de l'OEPP (2013-03-12/14)

2013/095 Premier signalement d'*Erwinia amylovora* en Tunisie

En Tunisie, le feu bactérien causé par *Erwinia amylovora* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois sur des poiriers (*Pyrus communis*) en mai 2012. Des symptômes ont été observés sur les fleurs et les jeunes pousses de *P. communis* cv. 'Alexandrine' dans une localité. Des prospections menées en 2013 pendant l'hiver et le printemps ont montré que le feu bactérien s'était disséminé à d'autres gouvernorats. Les niveaux de contamination variaient selon les cultivars et les régions. La première détection et confirmation d'*E. amylovora* a été réalisée par le Laboratoire de Quarantaine de la DGPCOPA (Ministère de l'Agriculture) en collaboration avec le laboratoire de l'Institut de l'Olive (Tunis), et en suivant le Protocole de Diagnostic de l'OEPP pour *E. amylovora*. Un programme de lutte officiel est en cours d'établissement par l'ONPV tunisienne et comprend la destruction des arbres sévèrement atteints et la taille des rameaux infectés suivie par un traitement fongicide à base de cuivre pour les arbres ayant une infection limitée.

Le statut phytosanitaire d'*Erwinia amylovora* en Tunisie est officiellement déclaré ainsi: **Présent trouvé pour la première fois en 2012 avec une répartition limitée et sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de Tunisie (2013-05).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ERWIAM, TN

2013/096 Premiers signalements d'*Erwinia amylovora* au Kazakhstan et Kirghizistan

Au Kazakhstan, des symptômes ressemblant à ceux causés par le feu bactérien (*Erwinia amylovora* - Liste A2 de l'OEPP) ont été observés par des producteurs de pommes et de poires dans la région d'Almaty depuis 2008. En 2011, des prospections ont été conduites dans les régions d'Enbekshikazakh (province d'Almaty) et de Merky (province de Zhambyl). 230 isolats bactériens présentant des similarités morphologiques et culturelles avec *Pseudomonas syringae* et *E. amylovora* ont ainsi été trouvés. Les analyses au laboratoire menées par le Département de protection des cultures fruitières et légumières de l'Institut de recherche kazakhe et par le Centre de Quarantaine végétale russe ont confirmé l'identité d'*E. amylovora* dans plusieurs échantillons de poirier (*Pyrus communis* cv. 'Talgarskaya krasavitsa' et pommier (*Malus domestica* cvs. 'Aport', 'Starcrimson' et 'Golden delicious'). Suite à cette première identification, un programme national de prospections a été initié dans les principales zones de production de fruits à pépins du Kazakhstan. En 2012, des prospections ont montré que le foyer de feu bactérien se limite à la région d'Enbekshikazakh (province d'Almaty). Des mesures d'éradication et d'enrayement ont été prises et comprennent la destruction des arbres infectés, ainsi que des traitements avec des composés cuivrés. Des discussions ont également lieu sur une compensation éventuelle à donner aux producteurs quand leurs arbres sont détruits. Une campagne d'information a été lancée (télévision, radio, magazines, journaux et internet). Des projets de recherche sont également initiés dans le domaine du diagnostic et de l'épidémiologie du feu bactérien. Il est enfin noté que cette première découverte d'*E. amylovora* au Kazakhstan pourrait être particulièrement intéressante pour la communauté scientifique car ce territoire est l'un des centres d'origine et de diversité génétique des *Malus* spp.

La situation d'*Erwinia amylovora* au Kazakhstan peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2008 dans la province d'Almaty, en cours d'éradication.**

La source d'introduction du feu bactérien au Kazakhstan est inconnue. La maladie pourrait avoir été introduite par les échanges commerciaux, car depuis 2003 des permis d'importation ont été délivrés pour importer des plants fruitiers et des plantes ornementales (végétaux destinés à la plantation) venant de pays où *E. amylovora* est présent. Cependant, la maladie peut également s'être disséminée naturellement, car *E. amylovora* a été récemment trouvé dans les régions voisines du Kirghizistan. Au Kirghizistan, le feu bactérien est apparu pour la première fois en 2008/2009 dans la province de Chuy. En 2011, il a aussi été trouvé dans la province d'Issyk Kul. Jusqu'à présent dans la province d'Issyk Kul, des foyers ont été découverts dans les localités suivantes: Issyk Kul (5,8 ha), Aksuisk (8 ha), Tonsk (5,3 ha), Tyupsk (5,3 ha), Dzhety-Oguz (0,1 ha), Balykchy (0,4 ha) et Karakol (0,1 ha).

La situation d'*Erwinia amylovora* au Kirghizistan peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2008, provinces de Chuy et Issyk Kul.**

Source: Drenova NV, Isin MM, Dzhaïmurzina AA, Zharmukhamedova GA, Aitkulov AK (2012) Bacterial fire blight in the Republic of Kazakhstan. *Plant Health Research and Practice* 1(3), 44-48.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ERWIAM, KG, KZ

2013/097 Premier signalement de *Ralstonia solanacearum* sur tomates en Géorgie

En juin 2010, une maladie bactérienne affectant des plantules de tomate (*Solanum lycopersicum*) a été signalée par des producteurs près de Chkhorotsku (région de Samegrelo-Zmo Svaneti), Géorgie occidentale, provoquant des pertes allant jusqu'à 100% des plantes. Dans cette région, les observations faites par les producteurs suggèrent que les aubergines (*Solanum melongena*) et les poivrons (*Capsicum annuum*) étaient aussi affectés. Près de Kutaisi (région d'Imereti), un flétrissement des plants de tomate et une coloration des vaisseaux ont été observés en 2010 et 2011. Des échantillons ont été prélevés pour analyse au Centre universitaire scientifique national de Shota Rustaveli en Géorgie et à Fera (GB). Les tests au laboratoire (PCR, profils d'acides gras, tests de pouvoir pathogène) ont confirmé la présence de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) dans les plantes de tomate malades. Selon les auteurs, ceci est le premier signalement confirmé de *R. solanacearum* affectant les tomates en Géorgie.

La situation de *Ralstonia solanacearum* en Géorgie peut être décrite ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones.**

Source: Mepharishvili G, Sikharulidze Z, Thwaites R, Tsetskhladze T, Dumbadze R, Gabaidze M, Muradashvili M (2012) First confirmed report of bacterial wilt of tomato in Georgia caused by *Ralstonia solanacearum*. *New Disease Reports* 25, 16.
<http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2012.025.016>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RALSSO, GE

2013/098 Premier signalement de *Ralstonia solanacearum* sur tomates au Mexique

Depuis juin 2010, des symptômes de flétrissement bactérien ont été observés dans plusieurs serres de tomate (*Solanum lycopersicum*) dans plusieurs districts (au moins 5) de l'état de Morelos au Mexique. Les tests au laboratoire (PCR, tests de pouvoir pathogène) ont confirmé la présence de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) phylotype II dans

les plantes de tomate malades. Ceci est le premier signalement de *R. solanacearum* affectant les tomates au Mexique. Il est noté que la maladie a été observée dans des serres où prévalent des températures élevées (35-50°C) et une forte humidité relative (supérieure à 80%), et que les tomates de plein champ n'ont pas été affectées.

La situation de *Ralstonia solanacearum* au Mexique peut être décrite ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones.**

Source: Hernández-Romano J, Ramírez-Rojas S, Ydrac-Morales CJ (2012) First report of *Ralstonia solanacearum* causing tomato bacterial wilt in Mexico. *New Disease Reports* 26, 22. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2012.026.022>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RALSSO, MX

2013/099 Foyer de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la détection de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* (Liste A2 de l'OEPP) dans des pommes de terre de consommation dans 2 fermes. La bactérie a été détectée dans 2 échantillons de *Solanum tuberosum* cvs. 'Matilda' et 'Asterix' en janvier et février, respectivement. L'étendue probable de la contamination a été déterminée comme étant l'ensemble de la surface des 2 fermes. L'origine de ces contaminations n'est pas connue. Dans les fermes contaminées, des mesures phytosanitaires ont été appliquées conformément à la Directive de l'UE 2006/56/CE.

Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Finlande est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Finlande (2013-05).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBSE, FI

2013/100 *Xanthomonas axonopodis* pv. *phaseoli* trouvé en République tchèque

Début avril 2013, l'ONPV de République tchèque a collecté et testé des semences de haricots à la demande d'une entreprise stockant des semences à Smržice (région d'Olomouc). Les tests au laboratoire (analyse des acides gras (FAME) et tests de pouvoir pathogène) ont confirmé la présence de *Xanthomonas axonopodis* pv. *phaseoli* (Liste A2 de l'OEPP) dans les semences de *Phaseolus vulgaris* cv. 'Laurina'. Ce lot de semences infesté (945 kg en tout) avait été importé de Pologne. Fin avril, un autre lot de semences (*P. vulgaris* cv. 'Zenit', 175 kg) importé de Hongrie a aussi été trouvé infecté par *X. axonopodis* pv. *phaseoli*. Dans les deux cas, les lots infectés n'ont pas pu être utilisés comme semences.

Le statut phytosanitaire de *Xanthomonas axonopodis* pv. *phaseoli* en République tchèque est officiellement déclaré ainsi: **Présent, quelques occurrences.**

Source: ONPV de République tchèque (2013-05).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : XANTPH, CZ

2013/101 Foyers de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Sardegnna et Lazio (IT)

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de deux foyers de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* (Liste A2 de l'OEPP) dans les régions de Sardegnna et du Lazio.

- **Sardegnna**

En mars 2013, *C. michiganensis* subsp. *michiganensis* a été trouvé au cours de prospections officielles dans 5 fermes (surface totale sous serres de 15 000 m²) produisant des tomates pour la production de fruits dans la province de Cagliari. Les plantes affectées étaient flétries et dépérissaient. La bactérie a été détectée par PCR sur *Solanum lycopersicum* cvs. 'Bubu' et 'Arawak'. L'origine de ce foyer n'a pas encore été identifiée, mais il est soupçonné que des semences ou du substrat infectés puissent en être la cause. Les mesures phytosanitaires suivantes ont été prises par le Service régional de la protection des végétaux pour éradiquer la maladie: destruction des cultures, désinfection, solarisation du sol et rotation avec des plantes non-hôtes. D'autres prospections seront menées dans les sites de production de tomate et les pépinières.

Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Sardegnna est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication, détecté sous abris.**

- **Lazio**

En avril 2013, *C. michiganensis* subsp. *michiganensis* a été trouvé au cours de prospections officielles dans 1 serre (approximativement 1 000 m²) de tomates cultivées pour la production de fruits, dans la province de Latina. Les plantes affectées étaient flétries et dépérissaient. La bactérie a été détectée conformément au Protocole de diagnostic OEPP PM 7/42 dans *Solanum lycopersicum* cv. 'Portento'. L'origine de ce foyer n'a pas encore été identifiée, mais il est soupçonné que des semences infectées puissent en être la cause. Les mesures phytosanitaires suivantes ont été prises par le Service régional de la protection des végétaux pour éradiquer la maladie: destruction de la culture, solarisation du sol et rotation avec des plantes non-hôtes.

Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* dans le Lazio est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication, détecté sous abris.**

Source: ONPV d'Italie (2013-04, 2013-05).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBMI, IT

2013/102 Actualisation de la situation de '*Candidatus Phytoplasma mali*' en Belgique

En Belgique, la présence de '*Candidatus Phytoplasma mali*' (associé avec l'apple proliferation - Liste A2 de l'OEPP) a été confirmée pour la première fois en 2011. Au cours d'un projet de recherche mené de février 2009 à janvier 2011, ce phytoplasme a été détecté dans des échantillons de racines collectés à partir d'arbres symptomatiques et asymptomatiques dans 11 vergers de pommiers commerciaux et familiaux, ainsi que dans des psylles capturés dans 2 vergers de pommiers. Ces vergers, situés dans 6 provinces différentes (Hainaut, Liège, Limbourg, Namur, Oost-Vlaanderen et Vlaams-Brabant), avaient été sélectionnés à cause de la présence de symptômes ou parce qu'ils étaient négligés (pas

toujours symptomatiques). 'Ca. P. mali' a été détecté dans chaque verger étudié (voir SI OEPP 2011/132). Suite à ces résultats, une vaste prospection systématique a été menée par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire en 2011-2012 dans 87 pépinières de pommiers. En 2011, 368 échantillons de feuilles (chacun composé de 20 feuilles venant de 4 arbres différents) ont été prélevés dans 60 pépinières, et en 2012, 418 échantillons de feuilles ont été prélevés dans 52 pépinières. Les échantillons de feuilles collectés ont été testés (analyses PCR) par le laboratoire national de référence. Au cours de ces 2 années de prospection, 'Ca. P. mali' a été détecté dans 5 pépinières situées dans les provinces de West-Vlaanderen, Luxembourg et Hainaut. Tous les arbres affectés ont été détruits et des mesures d'éradication ont été imposées dans les pépinières concernées. La surveillance pour 'Ca. P. mali' se poursuivra en 2013. Enfin, un projet de recherche a été lancé et se focalisera sur la répartition géographique de 'Ca. P. mali', 'Ca. P. pyri' et le rôle des psylles vecteurs.

Le statut phytosanitaire de '*Candidatus Phytoplasma mali*' en Belgique est officiellement déclaré ainsi: **Présent, répartition limitée; sous contrôle officiel en pépinières.**

Source: ONPV de Belgique (2013-05).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PHYPMA, BE

2013/103 Premier signalement de *Diplocarpon mali* en Allemagne: addition à la Liste d'Alerte

L'ONPV d'Allemagne a informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *Diplocarpon mali* (anamorphe: *Marssonina coronaria*) sur son territoire. En août/septembre 2012, des pommiers (*Malus domestica* cv. 'James Grieve') présentaient des taches noires sur les feuilles et des défoliations dans plusieurs lieux en Hesse et Baden-Württemberg. Des investigations ont montré que la maladie était causée par *D. mali*, qui a été identifié sur la base de ses caractéristiques morphologiques. L'origine de ce champignon est inconnue, mais il est supposé qu'il a pu être introduit il y a quelques années. Les symptômes de la maladie avaient été observés en 2010 et 2011 (Hinrichs-Berger & Müller, 2012). Dans certains endroits, les arbres infestés ont été traités avec des fongicides. Pour le moment, on ne sait pas quelles mesures phytosanitaires pourraient être appliquées pour stopper efficacement la dissémination de l'agent pathogène. La situation est encore à l'étude. Une ARP express a été menée par l'ONPV allemande et conclut que *D. mali* pourrait présenter un risque moyen pour l'Allemagne, même si l'efficacité des mesures phytosanitaires pour empêcher la dissémination de la maladie est mise en question.

Le statut phytosanitaire de *Diplocarpon mali* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi: **Présent, dans certaines parties de la zone (Baden-Württemberg, Hesse).**

Diplocarpon mali (anamorphe: *Marssonina coronaria*) - Marssonina blotch, maladie des taches noires du pommier

Pourquoi

Une chute prématurée des feuilles de pommier causée par *Diplocarpon mali* a récemment été signalée dans plusieurs pays européens. A l'exception d'un ancien signalement en Roumanie basé sur des spécimens de collection (Parmelee, 1974), jusqu'à récemment cette maladie n'avait jamais été observée dans les vergers de pommier de la région OEPP. En 2001 et 2002, *Marssonina coronaria* (l'anamorphe de *D. mali*) a été observé pour la première fois en Italie, à Forno Canavese (province de Torino, région de Piemonte) dans un vieux verger (*Malus domestica* cv. 'Furnas') familial. Dix ans plus tard, la maladie a été observée en août 2011, dans plusieurs vergers de pommiers bio dans la province de Bolzano (région de Trentino-Alto Adige). En Allemagne, il est considéré que

	<p>les symptômes de la maladie sont apparus pour la première fois en 2010 en Baden-Württemberg. La présence du champignon a été officiellement signalée en 2013, dans plusieurs zones de Baden-Württemberg et Hesse. En Suisse, la maladie a été observée pour la première fois en 2011 près du Lac de Constance (Bodensee), principalement en vergers bio. En 2012, elle a été signalée dans plusieurs zones de la Suisse alémanique. En Autriche, la maladie a été remarquée pour la première fois en août 2011 dans 4 lieux en Steiermark (districts de Graz-Umgebung, Hartberg-Fürstenfeld, Weiz) à la fois dans des vergers de pommier bio et intensifs (cvs. Topaz, Jonagold, Gala, Luna). Comme <i>D. mali</i> semble être une maladie émergente dans la région OEPP, le Secrétariat de l'OEPP a considéré qu'il serait utile de l'ajouter à la Liste d'Alerte.</p>
Où	<p>Région OEPP: Allemagne, Autriche, Italie, Roumanie, Suisse. Asie: Chine (Anhui, Gansu, Hebei, Heilongjiang, Henan, Hubei, Jiangsu, Jilin, Liaoning, Neimenggu, Shaanxi, Shandong, Sichuan, Xinjiang, Yunnan), Corée (République de), Inde (Himachal Pradesh, Jammu & Kashmir, Uttar Pradesh), Japon (Honshu, Kyushu), Taiwan. Amérique du Nord: Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Île-du-Prince-Édouard), États-Unis (Wisconsin). Amérique Centrale et du Sud: Brésil (Rio Grande do Sul), Panama.</p>
Sur quels végétaux	<p>La principale plante-hôte est le pommier (<i>Malus domestica</i>). D'autres espèces de <i>Malus</i> (par ex. <i>M. baccata</i>) et de <i>Chaenomeles</i> sont aussi signalées comme étant des hôtes dans la littérature. Parmi les pommiers, certains cultivars semblent être plus sensibles que d'autres, tels que: 'Topaz', 'Gala', 'Jonagold', 'Golden Delicious', 'Luna' (en Europe) et 'Fuji' (en Asie). En particulier, il est noté que les cultivars qui sont résistants ou moins sensibles à la tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>) sont généralement sensibles à <i>D. mali</i>.</p>
Damage	<p>Le principal dégât causé par <i>D. mali</i> est une défoliation prématurée des pommiers (alors que les fruits sont encore sur l'arbre). La maladie commence habituellement après de longues périodes de pluies estivales par des taches grises, diffuses sur la face supérieure des feuilles matures. Les taches peuvent ensuite fusionner et évoluer en plus grandes zones chlorotiques et nécrotiques cernées de rouge-violet. Des petits organes fructifères noirs, ronds à ovales (acervules) se développent sur la face supérieure des feuilles. Quand les lésions sont nombreuses, les feuilles jaunissent et tombent prématurément de l'arbre. La défoliation peut commencer approximativement 2 semaines après l'apparition des premiers symptômes (par ex. parfois dès la mi-août, en Baden-Württemberg). Une importante défoliation réduit la quantité et la qualité de pommes, et parfois affecte l'initiation florale en automne, ce qui conduit à une réduction du nombre de fruits à la saison suivante. Des études conduites en République de Corée sur <i>M. domestica</i> cv. 'Fuji' (greffés sur des porte-greffes M9) ont montré que la défoliation (plus de 10% avant la fin septembre) réduisait le poids des fruits, ainsi que leur coloration rouge et leur teneur en amidon. Les symptômes sur fruit (petites taches sombres avec acervules) sont rarement observés mais peuvent être présents dans les vergers fortement infectés. Le champignon hiverne dans les feuilles tombées. Les ascospores libérées par les apothécies après l'hiver (sur les feuilles tombées) sont considérées comme étant l'inoculum des infections primaires, et on pense que les conidies produites dans les acervules sont responsables des infections secondaires pendant la saison de culture des pommiers. Les infections nécessitent une assez longue durée d'humidité foliaire et des températures de 20 à 25°C.</p>
Dissémination	<p>Au champ, les spores fongiques sont dispersées par la pluie et le vent. Sur de longues distances, le commerce de végétaux destinés à la plantation infectés peut être une filière. Les mouvements de fruits infectés sont probablement peu risqués, étant donné le fait que les pommes sont rarement infectées et que la probabilité de transférer le champignon à partir des fruits (normalement destinés à la consommation) vers les vergers est faible.</p>
Filière	<p>Végétaux destinés à la plantation venant de pays où <i>D. mali</i> est présent.</p>

Risques éventuels *M. domestica* est largement cultivé dans la région OEPP et la production de pommes est d'une importance économique majeure. Dans la littérature, *D. mali* est généralement signalée comme étant une maladie mineure et aucun dégât économique particulier n'est signalé. Cependant, elle est actuellement considérée comme un problème important dans les vergers de pomme en République de Corée, et dans certaines parties de la Chine (par ex. Shandong, Sichuan). Les mesures de lutte contre *D. mali* comprennent l'élimination des feuilles tombées, la taille pour faciliter la circulation de l'air dans le feuillage, et l'utilisation de fongicides. Cependant, il est noté que *D. mali* a une sensibilité assez faible aux fongicides à base de cuivre (qui sont autorisés en agriculture biologique), et que des souches résistantes au thiophanate-méthyl ont été détectées à la fin des années 1990 au Japon. Il est généralement considéré que la méthode de contrôle la plus efficace serait l'utilisation de cultivars résistants, et des études sont menées en Corée pour identifier des candidats potentiels. Les raisons de l'émergence de *D. mali* dans plusieurs pays européens ne sont pas claires, et la répartition géographique de ce champignon doit probablement être encore étudiée. Il est supposé que les étés particulièrement humides de 2010 et 2011 ont favorisé la maladie. En outre, il est noté que *D. mali* a été principalement trouvé dans les vergers de pommiers bio, ou des vergers avec des régimes de traitements fongicides réduits. Même s'il n'est pas très clair si des mesures phytosanitaires seraient efficaces pour empêcher l'entrée ou la dissémination de *D. mali*, il semble pertinent de suivre cette maladie émergente dans la région OEPP.

Sources Australian Government - Biosecurity Australia (2009) Draft Import Risk Analysis report for fresh apple fruit from the People's Republic of China, 308 pp.
 CABI/EPPO (2011) *Diplocarpon mali*. Distribution Maps of Plant Diseases no. 1099. CABI, Wallingford (GB).
 CABI Invasive Species Compendium (2013) Datasheet on *Diplocarpon mali*.
<http://www.cabi.org/isc/?compid=5&dsid=109745&loadmodule=datasheet&page=481&site=144#>
 Harada Y, Sawamura K, Konno K (1974) *Diplocarpon mali*, sp. nov., the perfect state of apple blotch fungus *Marssonina coronaria*. *Annals of the Phytopathological Society of Japan* 40, 412-418.
 Hinrichs-Berger J, Müller G (2012) [Premature defoliation on apple trees in Baden-Württemberg caused by *Marssonina coronaria*]. *Julius-Kühn-Archiv* no. 438, p 71 (in German).
 INTERNET
 Bioaktuell.ch. *Marssonina*-Blattfallkrankheit - eine neue Bedrohung im Bioobstbau?
<http://www.bioaktuell.ch/de/pflanzenbau/obstbau/obstbau-pflanzenschutz/marssonina.html>
 Julius Kühn-Institut. Express PRA on *Diplocarpon mali* (in German).
http://pflanzengesundheit.jki.bund.de/dokumente/upload/7687c_marssonina_coronaria_express-pra.pdf
 LAIMBURG (Land- und Forstwirtschaftliches Versuchszentrum). Diagnostik 2012.
<http://www.laimburg.it/de/pflanzenschutz/789.asp>
 Kretzschmar AA, Bettio Marodin GA, Duarte V (2005) [Occurrence and intensity of *Marssonina mali* on apple cv. Eva in the central basin of Rio Grande do Sul state]. *Revista de Ciências Agroveterinárias, Lages* 4(2), 145-147 (in Portuguese).
 Lee DH, Back CG, Win NKK, Choi KH, Kim KM, Kang IK, Choi C, Yoon TM, Uhm JY, Jung HY (2011) Biological characterization of *Marssonina coronaria* associated with apple blotch disease. *Mycobiology* 39(3), 200-205.
 Lindner L (2012) Die *Marssonina* - Blattfleckenkrankheit jetzt auch in Südtirol. *Obst und Weinbau* 49(2), 66-68.
 ONPV d'Allemagne (2013-01).
 Parmelee JA (1971) *Marssonina* leafspot of apple. *Canadian Plant Disease Survey* 57(2), 91-92.
 Persen U, Steffek R, Freiding C, Bedlan G (2012) [First report of *Diplocarpon mali* on *Malus domestica* in Austria]. *Journal für Kulturpflanzen* 64(5), 168-170 (in German).
 Piepenbring M, Camarena J, Cruz D, Gomez AK, Guerrero Y, Hofmann TA, Kirschner R, de Matas M, Perez L, Rodriguez D, Ureta J, Vargas I, Williams C (2011) New records of pathogenic fungi on cultivated plants in Panama. *Mycotaxon* 115, 534-535.
 Sagong DH, Kweon HJ, Song YY, Park MY, Nam JC, Kang SB, Lee SG (2011) [Influence of defoliation by *Marssonina* blotch on vegetative growth and fruit quality in 'Fuji'/M.9 apple tree]. *Korean Journal of Horticultural Science & Technology* 29(6), 531-538 (in Korean).
 Tamietti G, Matta A (2003) First report of leaf blotch caused by *Marssonina coronaria* on apple in Italy. *Plant Disease* 87(8), p 1005.
 Tanaka S, Kamegawa N, Ito SI, Kameya-Iwaki M (2000) Detection of thiophanate-methyl-resistant strains in *Diplocarpon mali*, causal fungus of apple blotch. *Journal of General Plant Pathology* 66(1), 82-85.
 Yang WY, Xie HJ, Chen SB, Jiang GL, Chen D, Tu MY, Jing LI, Sun SX (2011) Occurrence regularity and control research of apple early defoliation disease in West Sichuan plateau. *Plant Diseases and Pests* 2(5), 25-27.

Yin LH, Li MJ, Ke XW, Li CY, Zou YJ, Liang D, Ma FW (2013) Evaluation of Malus germplasm resistance to marssonina apple blotch. *European Journal of Plant Pathology* 136(3), 597-602.
 Zhao H, Han QM, Wang J, Gao X, Xiao CL, Liu J, Huang L (2013) Cytology of infection of apple leaves by *Diplocarpon mali*. *European Journal of Plant Pathology* 136(1), 41-49.

SI OEPP 2013/103
 Panel en

Date d'ajout 2013-05

2013/104 Diaporthe vaccinii détecté à nouveau aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la présence de *Diaporthe vaccinii* (Liste A2 de l'OEPP) a été remarquée pour la première fois en 2006 (SI OEPP 2009/130). Le champignon a été détecté dans 1 plante de myrtille arbustive (*Vaccinium corymbosum*) à Horst, province de Limburg. Comme la plante a été détruite et que le champignon n'a pas été détecté dans d'autres plantes au cours des prospections suivantes, il a été considéré que *D. vaccinii* n'était plus présent. Cependant, au cours de récentes prospections de suivi, des symptômes de dégâts fongiques sur les rameaux ont été observés en mai 2011 dans une autre entreprise de production de *V. corymbosum* située dans la même zone (America-Horst, province de Limburg). Aucun impact sur le rendement n'a été signalé dans l'entreprise affectée. En juin 2011, des symptômes similaires ont ensuite été observés sur myrtilles (*V. myrtillus*) dans une lande (Planken Wambuis) près d'Ede, province de Gelderland. L'identification de *D. vaccinii* est complexe mais le champignon a pu être identifié sur la base des caractéristiques morphologiques des pycnides, des conidies et de l'aspect des colonies poussant sur de l'agar, suivi par un test moléculaire (séquençage ADN). Il est considéré que les importations régulières de plantes de *Vaccinium* destinées à la plantation venant d'Amérique du Nord (où le champignon est présent) constituent une filière probable d'introduction. Ce n'est pas la première fois que *D. vaccinii* est détecté dans la région OEPP, car plusieurs pays (Allemagne, Lituanie, Roumanie et Royaume-Uni) ont signalé des découvertes de ce champignon qui ont ensuite été éradiquées. En 2013, des prospections seront conduites dans des sites de production de *Vaccinium* et dans les espaces verts publics pour mieux déterminer la répartition de *D. vaccinii* aux Pays-Bas. Les plantes infectées seront détruites.

Le statut phytosanitaire de *Diaporthe vaccinii* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, sous surveillance.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2013-04).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIAPVA, NL

2013/105 Premier signalement de *Spiranthes mosaic virus 3* au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier foyer de *Spiranthes mosaic virus 3* (*Potyvirus*, SpMV3) détecté dans des *Phlox paniculata* sur son territoire. Jusqu'à présent, ce virus n'a été signalé qu'aux Etats-Unis où il a été trouvé infectant à la fois des *Phlox* spp. (Polemoniaceae) et *Spiranthes cernua* (Orchidaceae). Comme SpMV3 est un potyvirus, il est supposé qu'il est transmis par des pucerons (mais cela n'a pas été démontré).

En avril 2013, plusieurs *Phlox paniculata* (environ 24) présentant des symptômes inhabituels ont été observés dans une jardinerie à Basingstoke (Hampshire). Les plantes affectées présentaient une marbrure des feuilles et l'épiderme inférieur se décollait de la feuille. Ces plantes avaient été reproduites végétativement à partir de plantes mères dans une pépinière britannique. On pense que les plantes mères ont été obtenues il y a 4 ans

des Pays-Bas. Cependant, il semble improbable que le virus soit resté latent dans les plantes mères dans la pépinière du multiplicateur sans symptômes pendant une si longue période. Par conséquent d'autres sources d'infection virale sont étudiées. Toutes les plantes symptomatiques ont été détruites et d'autres lots dans les mêmes entreprises ont été traités avec des insecticides pour tuer tous les pucerons vecteurs éventuels. Ces plantes seront suivies pour les symptômes de la maladie. Des échantillons individuels seront collectés à la fois dans les plantes mères de première et de seconde génération qui sont maintenues par la pépinière de multiplication et seront testées pour la présence du virus. Des investigations seront menées pour trouver la trace d'autres plantes de *Phlox* qui auraient été envoyées par la pépinière de multiplication à d'autres jardinerie pour s'assurer qu'elles sont exemptes de la maladie.

Le statut phytosanitaire de *Spiranthes mosaic virus 3* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV du Royaume-Uni (2013-05).

Guaragna MA, Ndum O, Jordan R (2006) Detection and characterization of two previously undescribed potyviruses in the terrestrial orchid *Spiranthes cernua*. *Acta Horticulturae* no. 722, 209-217.

Hammond J, Reinsel M (2011) Mixed infections and novel viruses in various species of Phlox. *Acta Horticulturae* no. 901, 119-126 (abst.).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SPMV30, GB

2013/106 Premier signalement d'*Heterodera zae* en Grèce

Le nématode à kyste du maïs, *Heterodera zae* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été décrit pour la première fois en 1970 en Inde où il est désormais largement disséminé et considéré comme un important ravageur du maïs (*Zea mays*). Cette espèce a ensuite été signalée au Pakistan (1980), Egypte (1981), Etats-Unis (1981), Thaïlande (1995), Népal (2001) et Portugal (2002).

En Grèce, un échantillon de sol de Paleochori Kavallas (Nord de la Grèce) a été étudié pour la présence de nématodes. Il a été collecté pendant l'hiver 2009 à partir d'un champ où le maïs a été cultivé tous les ans en été et laissé en jachère pendant l'hiver. Dans les années précédentes, les plantes de maïs avaient présenté des symptômes de rabougrissement et de flétrissement. Des analyses au laboratoire (caractéristiques morphologiques, tests moléculaires) ont confirmé la présence d'*Heterodera zae* dans l'échantillon de sol collecté. Il est noté que d'autres investigations sont nécessaires pour déterminer si la présence du nématode est associée à des pertes économiques en maïs en Grèce. Ceci est le premier signalement d'*H. zae* en Grèce et le second pour l'Europe.

La situation d'*Heterodera zae* en Grèce peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2009 dans un échantillon de sol d'un champ de maïs dans le Nord de la Grèce.**

Source: Skantar AM, Handoo ZA, Zanakis GN, Tzortzakarlis EA (2012) Molecular and morphological characterization of the corn cyst nematode, *Heterodera zae*, from Greece. *Journal of Nematology* 44(1), 58-66.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : HETDZE, GR

2013/107 Rhynchophorus ferrugineus trouvé pour la première fois en région Bretagne (FR)

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de *Rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera: Curculionidae - Liste A2 de l'OEPP) dans le département du Morbihan, région Bretagne. Auparavant, *R. ferrugineus* n'était signalé que dans le sud de la France (côte méditerranéenne et Corse). Le ravageur a été trouvé dans 8 palmiers (*Phoenix canariensis* et *Washingtonia robusta*) dans des jardins privés des municipalités de Ploemeur, Larmor-Plage, Locmiquélic, Moréac, Plaudren et Caudan.

En avril 2013, le Service régional de la protection des végétaux a été alerté par le propriétaire d'un jardin privé à Ploemeur. Au cours de l'inspection, tous les stades de *R. ferrugineus* (œufs, larves, adultes) ont été trouvés sur un *P. canariensis*. L'identité du ravageur a été confirmée en mai 2013 par le laboratoire phytosanitaire de l'Anses. Des études pour retrouver l'origine de l'infestation ont révélé que ce *P. canariensis* infesté faisait partie d'un lot de palmiers importés d'une pépinière espagnole qui avait été vendu à différentes dates à des particuliers vivant dans 6 municipalités différentes (voir ci-dessus). Tous les palmiers faisant partie de ce lot et qui ont ensuite été inspectés se sont aussi révélés infestés. Les investigations se poursuivent pour retrouver tous les autres palmiers pouvant venir de la même origine. L'ONPV d'Espagne a été informée. Tous les palmiers infestés ont été détruits (par incinération sous supervision officielle) et des mesures phytosanitaires ont été prises conformément à la Décision 2007/365/CE amendée. Le statut phytosanitaire de *Rhynchophorus ferrugineus* en France est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de France (2013-05).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHYCFE, FR

2013/108 Premier signalement d'*Halyomorpha halys* en Italie

L'ONPV de Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement d'*Halyomorpha halys* (Heteroptera: Pentatomidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) sur son territoire. En septembre 2012, un seul spécimen adulte a été collecté par un étudiant de l'Université dans la localité de Magreta di Formigine (province de Modena, région d'Emilia-Romagna), puis donné à son professeur d'entomologie, et finalement identifié par le Museum d'Histoire naturelle de Morbegno-Sondrio. Ce spécimen a été capturé dans un piège lumineux au cours d'une collecte d'insectes menée à des fins éducatives. Le piège était situé sur la terrasse d'une maison (approximativement à 3 m au-dessus du sol) dans une petite zone urbaine près d'un terrain non cultivé. D'autres spécimens collectés dans la zone urbaine de Modena sont actuellement en cours d'identification. Pour le moment aucune mesure de lutte officielle n'a été prise, mais des prospections seront menées en 2013 pour délimiter la zone infestée, ainsi que des études sur les plantes-hôtes et l'impact économique éventuel d'*H. halys*.

Le statut phytosanitaire d'*Halyomorpha halys* en Italie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, un seul spécimen identifié dans la province de Modena (région d'Emilia-Romagna). D'autres spécimens trouvés dans la même zone n'ont pas encore été identifiés.**

Source: ONPV d'Italie (2013-05).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : HALYHA, IT

2013/109 *Halyomorpha halys* continue à se disséminer dans la région OEPP: premiers signalements en France et en Allemagne

Halyomorpha halys (Heteroptera: Pentatomidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) continue de se disséminer dans la région OEPP. Cette punaise a été signalée pour la première fois en Suisse, près de Zürich pendant l'été 2007 (RS 2008/199). Elle est désormais également signalée dans les cantons de Basel-Stadt, St. Gallen et Schaffhausen. Dans la ville de Zürich, le nombre de demandes concernant *H. halys* faites par le grand public à l'UPAS (Service des organismes nuisibles urbains qui travaille sur les organismes nuisibles et la santé humaine) a augmenté de manière significative entre 2006 et 2010. Il est intéressant de noter que l'UPAS a trouvé dans sa collection plusieurs spécimens d'*H. halys* datant de 2006. Pendant un certain temps, il a été considéré que le premier signalement d'*H. halys* en Europe avait été fait en Suisse, mais en fait le premier spécimen a été capturé par un piège lumineux en 2004 au Liechtenstein à Balzers (près de la frontière suisse).

En Allemagne, *H. halys* a été trouvé pour la première fois en novembre 2011 dans la ville de Konstanz (Baden-Württemberg).

En France, *H. halys* a été trouvé pour la première fois dans la région Alsace en 2012. Les captures faites jusqu'à présent en 2013 suggèrent qu'il est établi en Alsace: Strasbourg (1 spécimen piégé près du jardin botanique de l'Université, 1 à Strasbourg-Robertsau, 6 à Schiltigheim).

- Source:
- Callot H, Brua C (2013) *Halyomorpha halys* (Stål, 1855), la punaise diabolique, nouvelle espèce pour la faune de France (Heteroptera Pentatomidae). *L'Entomologiste* 69(2), 69-71.
 - Heckmann R (2012) Erster Nachweis von *Halyomorpha halys* (Stål, 1855) (Heteroptera: Pentatomidae) für Deutschland. *Heteropteron* 36, 17-18.
 - Mueller G, Landau Luescher I, Schmidt M (2011) New data on the incidence of household arthropod pests and new invasive pests in Zürich (Switzerland). Proceedings of the 7th International Conference on Urban Pests (Ouro Preto, BR, 2011-08-07/10), 109-104.
 - Wyniger D, Kment P (2010) Key for the separation of *Halyomorpha halys* (Stål) from similar-appearing pentatomids (Insecta: Heteroptera: Pentatomidae) occurring in Central Europe, with new Swiss records. *Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft* 83(3/4), 261-270 (abst.).
- INTERNET
- Société Alsacienne d'Entomologie. Insectes exotiques observés en Alsace par C Brua et H Callot. La punaise diabolique - *Halyomorpha halys*. http://sites.estvideo.net/sae/spp_invasives.html
 - Die Marmorierte Baumwanze, *Halyomorpha halys*. Aktuelle Verbreitungskarte. <http://www.halyomorphahalys.com/aktuelle-verbreitungskarte-current-distribution.html>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : HALYHA, CH, DE, FR, LI

2013/110 Premier signalement d'*Aleuroclava aucubae* en France

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement d'*Aleuroclava aucubae* (Hemiptera: Aleyrodidae) sur son territoire. En avril 2013, de nombreux pupariums ont été découverts sur des *Citrus* sp. dans un jardin privé en Corse (département de Haute-Corse). L'identité de l'aleurode a été confirmée en mai 2013 par le laboratoire phytosanitaire de l'Anses. L'origine de l'introduction d'*A. aucubae* en Corse est inconnue. Aucune mesure phytosanitaire particulière n'a été prise. Comme cela était mentionné dans le SI OEPP 2013/011, *A. aucubae* est une espèce polyphage qui est probablement originaire d'Asie. Au cours de la dernière décennie, elle a été introduite aux Etats-Unis (Californie en 2002) et dans les pays européens suivants: Italie en 2007, Slovénie en 2011, et maintenant en France. Dans la littérature, aucun dégât économique spécifique n'est signalé. Cependant, étant donné le manque général d'information sur cette espèce et le fait qu'il s'agit d'un organisme réglementé pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'ONPV de France pense qu'il serait souhaitable de suivre son éventuelle dissémination dans la région OEPP.

Le statut phytosanitaire d'*Aleuroclava aucubae* en France est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones (Corse).**

Source: ONPV de France (2013-05).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TETLAU, FR

2013/111 Nouveau poster et brochure de l'OEPP 'Don't Risk It'

L'OEPP a récemment publié un poster 'Don't Risk It' avec une brochure explicative. Ce poster a été approuvé officiellement par le Comité exécutif de l'OEPP en avril 2013 et envoyé aux ONPV de tous les pays membres de l'OEPP en mai 2013.

L'objectif de ces documents est de sensibiliser le grand public sur les risques de transporter des plantes et les organismes nuisibles qui leur sont associés pendant les voyages internationaux et d'encourager un comportement responsable. Il est principalement destiné à être affiché dans les aéroports ou tout autre site où les voyageurs internationaux pourraient le voir (par ex. ports marins, gares, agences de voyage, ambassades).



Une version française est en cours d'élaboration. Les pays francophones membres de l'OEPP ont été invités à proposer des traductions pour le slogan 'Dont Risk It' afin que les ONPV puissent adopter une version concertée. Néanmoins, si vous avez une idée de traduction du slogan 'Dont Risk It' en français, vous pouvez envoyer votre proposition au Secrétariat de l'OEPP : hq@eppo.fr

Les fichiers PDF du poster et de la brochure sont téléchargeables sur le site Internet de l'OEPP : <http://www.eppo.int/PUBLICATIONS/poster/poster&leaflet.htm>

Source: Secrétariat de l'OEPP (2013-05).

Mots clés supplémentaires : publication

2013/112 Principales plantes exotiques envahissantes à Malte

Des recommandations sur la gestion des plantes exotiques envahissantes et la restauration des communautés de plantes indigènes dans les environnements terrestres dans les îles maltaises ont été élaborées par l'autorité en charge de l'environnement (Malta Environment and Planning Authority) en 2013. Ces recommandations visent à aider :

- À prévoir et mettre en œuvre les programmes de gestion destinés à empêcher la dissémination des plantes exotiques envahissantes dans les zones naturelles et semi-naturelle;
- Élaborer et mettre en œuvre les translocations et la conservation des plantes indigènes.

Les espèces listées dans le tableau ci-dessous sont considérées comme des envahisseurs majeurs à Malte, et il est indiqué leur origine, leur situation dans la région OEPP et si elles se disséminent végétativement ou produisent de nombreuses semences. Dans les recommandations, les méthodes appropriées à chaque espèce (manuelles, mécaniques, chimiques ou en combinaison), ainsi que des commentaires sur la biologie de la plante pour faciliter son contrôle.

Espèce	Origine	Situation dans la région OEPP	Dissémination végétative	Production prolifique de semences
<i>Acacia cyclops</i> (Fabaceae)	Aus. SO	CY, DZ, ES (dont Islas Canarias), IL, MA, MT, PT (dont Azores), TN		X
<i>Acacia karroo</i> (Fabaceae)	Af. Trop.	CY, ES, FR (dont Corse), IL, IT (dont Sardinia, Sicilia), MA, MT, PT, TR		X
<i>Acacia saligna</i> (Fabaceae)	Aus. SO	CY, DZ, ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (dont Corse), GR, IL, IT (dont Sardinia, Sicilia), JO, MA, MT, PT (dont Azores), TN, TR		X
<i>Aeonium arboreum</i> (Crassulaceae)	Af.	CY, ES (dont Balears), GR, MT, PT (Madeira)	X	
<i>Agave americana</i> (Asparagaceae)	Mexique	Largement disséminée	X	
<i>Agave sisalana</i> (Asparagaceae)	Mexique	ES (dont Balears), IT (Sicilia), MT	X	
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes)	As.	Largement disséminée	X	X
<i>Aptenia</i> spp. (Aizoaceae)	-*	-*	X	X
<i>Arundo donax</i> (Poaceae)	As.	Largement disséminée	X	
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> (Sapindaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP)	Af. Trop., Am.C & S	ES (Islas Canarias), FR, IT (Sicilia), MT, PT (Madeira)		X
<i>Carpobrotus edulis</i> (Aizoaceae, Liste OEPP des PEE)	Af. S.	Largement disséminée	X	
<i>Casuarina equisetifolia</i> (Casuarinaceae)	As trop., Australas., Pacifique	CY, MT, PT (Madeira)		X
<i>Eucalyptus</i> spp. (Myrtaceae)	Aus.	-*		
<i>Lantana camara</i> (Verbenaceae)	Am. S. Trop.	ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (Corse), IL, IT (dont Sicilia), MT, PT (Azores, Madeira), TR	X	X

Espèce	Origine	Situation dans la région OEPP	Dissémination végétative	Production prolifique de semences
<i>Leucaena leucocephala</i> (Fabaceae)	Am.	ES (dont Islas Canarias), MT, PT (Madeira)		X
<i>Nicotiana glauca</i> (Solanaceae)	Am. S.	Largement disséminée		X
<i>Nothoscordum borbonicum</i> (Amaryllidaceae)	Am.	ES (Balears), FR (dont Corse), GB, IT, MT		X
<i>Opuntia ficus-indica</i> (Cactaceae)	Neotrop.	Largement disséminée	X	
<i>Oxalis pes-caprae</i> (Oxalidaceae, Liste OEPP des PEE)	Af. S.	Largement disséminée	X	
<i>Pennisetum setaceum</i> (Poaceae, Liste OEPP des PEE)	Af. N.	Indigène dans une partie de la région en AL, IL, MA, TN. Etabli en ES (dont Balears, Islas Canarias), FR, IT (dont Sardinia), MT	X	X
<i>Pennisetum villosum</i> (Poaceae)	Af., As.	FR (dont, Corse), IT (dont Sardinia), MT, PT (dont Azores, Madeira)	X	X
<i>Pittosporum tobira</i> (Pittosporaceae)	As. Temp.	ES (Balears), FR (Corse), IT, MT, PT (Azores)		X
<i>Ricinus communis</i> (Euphorbiaceae)	Af. Trop.	Largement disséminée		X
<i>Schinus terbinthifolius</i> (Anacardiaceae)	Am. S. Trop.	ES, IL, MT, PT		X
<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Asteraceae)	Am. S.	Largement disséminée		X
<i>Tropaeolum majus</i> (Tropaeolaceae)	Am. S.	ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (dont Corse), IE, IT (dont Sardinia, Sicilia), MT, PT (dont Azores, Madeira)		X

* Pas de détails donnés pour ces genres.

Source: DAISIE - Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe.

<http://www.europe-aliens.org>

Malta Environment and Planning Authority, Guidelines on alien plant species.

<http://www.mepa.org.mt/guidelines-aliensplants>

Malta Environment and Planning Authority (2013) Guidelines on managing non-native plant invaders and restoring native plant communities in terrestrial settings in the Maltese Islands. 88 p.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : 1APJG, 1EUCG, ABKDO, ACACC, ACAKA, ACASA, AEJAR, AGVAM, AGVSI, AILAL, ASTSQ, CBSSE, CRIGR, CSUEQ, LANCA, LUAGL, NIOGL, OPUFI, OXAPC, PESSA, PESVI, PTUTO, RIICO, SCITE, TOPMA, MT

2013/113 Premier signalement de *Crassula helmsii* dans la région Poitou-Charentes, France

Crassula helmsii (Crassulaceae, Liste A2 de l'OEPP) était auparavant seulement signalée en France dans les départements de l'Ain, de la Basse Normandie et de la Lorraine. Elle est désormais signalée pour la première fois à Chapelle-Bâton, dans le département des Deux-Sèvres, région Poitou-Charentes en France.

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a publié une fiche d'alerte décrivant l'espèce, afin de collecter davantage de données sur sa répartition par des botanistes.

Source: Alain Dutartre, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), comm. pers., 2013

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (2011) Document d'alerte. Plante exotique envahissante émergente. *Crassula helmsii*. 1 p.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : CSBHE, FR

2013/114 Premier signalement d'*Hydrocotyle ranunculoides* en région Aquitaine, France

Hydrocotyle ranunculoides (Apiaceae, Liste A2 de l'OEPP) était auparavant signalée en France dans les départements de l'Ain et de l'Essonne. Elle a été trouvée pour la première fois dans la région Aquitaine dans la rivière du Cousturet dans la municipalité de Saubion, dans le département des Landes. Après sa découverte en 2012, une élimination manuelle de la plante était prévue. Douze interventions ont été organisées, représentant 36 jours de travail, pour enlever un total de 20,5 m³ de la plante. Lorsqu'ils ont entrepris l'élimination manuelle, 3 agents sur 4 ont signalé des démangeaisons des mains et des avant-bras. L'arrachage de *H. ranunculoides* doit être fait avec des gants pour éviter le contact direct avec la plante.

L'espèce a aussi été trouvée dans la municipalité de Saubion dans la localité de 'Lagrollet', ainsi que dans la municipalité de Tosse. Des filtres ont également été placés pour enrayer l'espèce et pour empêcher sa dissémination dans le bassin versant. Cette plante a été observée dans la rivière Baudigau, à la jonction avec le Marais d'Orx (zone humide protégée du département des Landes). *H. ranunculoides* a également été signalée dans le département voisin de la Gironde.

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a émis une fiche d'alerte décrivant l'espèce, afin de collecter davantage de données sur sa répartition par des botanistes.

Source: Alain Dutartre, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), comm. pers., 2013

Dupain M (2013) L'Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides* L. f.) en Gironde. *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 148, nouvelle série n° 41(1), 53-57

François Arrué, Syndicat Mixte de Rivière Bourret-Boudigau, comm. pers., 2013.

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (2012) Document d'alerte. Plante exotique envahissante émergente. *Hydrocotyle ranunculoides*. 1 p.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : HYDRA, FR

2013/115 RINSE: un nouveau projet de l'UE

RINSE (Réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes en Europe) est un nouveau projet de l'UE qui cherche à améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes dans quatre pays partenaires d'Europe occidentale : Belgique, Royaume-Uni, France et Pays-Bas. RINSE fonctionnera à travers les frontières pour partager les bonnes pratiques et adopter des approches stratégiques pour traiter les menaces que font peser les espèces exotiques envahissantes. Le projet portera sur des plantes, des oiseaux, des poissons et des mammifères envahissants et exotiques, dans de nombreux habitats. RINSE va aussi faire prendre davantage conscience de la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes, ainsi que des méthodes les plus efficaces pour y répondre.

RINSE a trois axes de travail:

- ciblage et priorités : RINSE va faire le bilan de la distribution des espèces exotiques envahissantes actuellement dans la zone de projet et faire des prédictions sur les espèces exotiques qui pourraient s'avérer problématiques à l'avenir. Ceci permettra de diriger les ressources limitées vers les espèces et les sites les plus préoccupants.
- formation et sensibilisation : RINSE va apporter toute une série de matériel de formation et de communication pour les différents groupes ciblés, améliorant ainsi leur capacité à appréhender et gérer les espèces exotiques envahissantes.
- essais sur site et projets de démonstration : RINSE va rechercher à contrôler les espèces exotiques envahissantes sur des sites prioritaires grâce à une série de techniques éprouvées et innovantes, à évaluer les approches les plus efficaces et à développer la prise de décision et les outils d'accompagnement pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Le projet RINSE se déroulera jusqu'à la fin 2014 et est mené par 9 partenaires venant de 4 pays.

Source: Réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes en Europe.
<http://www.rinse-europe.eu/>

Mots clés supplémentaires : espèces exotiques envahissantes, projet

Codes informatiques : BE, FR, GB, NL

2013/116 SMARTER: un nouveau projet de l'UE pour la gestion durable d'*Ambrosia artemisiifolia* en Europe

Il est nécessaire d'avoir des options à long terme et largement applicables pour la gestion durable d'*Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes), ainsi que de coordonner les institutions impliquées dans la recherche et la gestion des *Ambrosia* spp. à travers l'Europe. Le projet SMARTER (Sustainable management of *A. artemisiifolia* in Europe - gestion durable d'*A. artemisiifolia* en Europe) établira un réseau interdisciplinaire comprenant des experts actuellement impliqués dans la lutte contre *A. artemisiifolia*. D'autres experts clés, des professionnels de santé, des aérobiologistes, des économistes, ainsi que des modélisateurs atmosphériques et agricoles seront impliqués dans la discussion d'options de gestion à long terme, de surveillance, et le développement de nouvelles solutions innovantes de gestion.

Source: European Cooperation in science and technology, Sustainable management of *Ambrosia artemisiifolia* in Europe
http://www.cost.eu/domains_actions/fa/Actions/FA1203

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : AMBEL

2013/117 Formation au processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes, Paris, Siège de l'OEPP (2013-03-12/14)

L'OEPP a organisé une session de formation sur le Processus de priorisation pour les plantes exotiques envahissantes à laquelle ont participé 11 experts de 9 pays. La formation consistait en des présentations générales au cours des 2 premiers jours sur les sujets suivants :

- Activités de l'OEPP sur l'Analyse du risque phytosanitaire ;
- Définitions et concepts liés aux invasions biologiques ;
- Norme OEPP sur le processus de priorisation pour les plantes exotiques envahissantes ;
- Mise en œuvre du processus de priorisation dans différents pays et la comparaison avec d'autres méthodes ;
- Discussion sur les incertitudes lors de la priorisation des évaluations.

Les participants ont aussi évalué, individuellement ou en petits groupes, des espèces végétales inquiétantes pour leur pays, sur lesquelles ils avaient collecté des informations avant la réunion. Les présentations des évaluations de priorisation suivantes sont disponibles en ligne : *Amaranthus retroflexus* (Amaranthaceae) pour la Finlande; *Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) pour la Belgique, la Finlande, l'Italie, la République tchèque, la Serbie et la Turquie; *Asclepias syriaca* (Apocynaceae) pour la République tchèque; *Cannabis sativa* (Cannabaceae) pour la Serbie; *Cortaderia selloana* (Poaceae, Liste OEPP des PEE) pour la Croatie et l'Italie; *Lonicera japonica* (Caprifoliaceae) pour la Slovénie; *Polygonum perfoliatum* (Polygonaceae, Liste A2 de l'OEPP) pour la Turquie; *Rudbeckia laciniata* (Asteraceae) pour la France et Belgique et *Sicyos angulatus* (Cucurbitaceae, Liste OEPP des PEE) pour l'Italie et la Slovénie.

Source: Formation au processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes, Paris, Siège de l'OEPP, 2013-03-12/14.
http://archives.eppo.int/MEETINGS/2013_conferences/training_IAP.htm

Mots clés supplémentaires : formation

Codes informatiques : AMARE, AMBEL, ASCCU, CDTSE, CNISA, LONJA, POLPF, RUDLA, SIYAN, BE, CZ, FI, FR, HR, IT, RS, SL, TR